

Mise à jour de cette page : 29/01/2026
 Marcher et pédaler : Les pratiques des Français

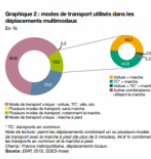
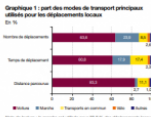


Marcher et pédaler :
 les pratiques des Français

DECEMBRE 2021

Aujourd'hui, de nouvelles habitudes de mobilité sont susceptibles d'émerger dans le contexte de la crise sanitaire. Enquête mobilité des personnes avant de décaler les déplacements. Les pratiques de mobilité se sont effectuées principalement à pied et à vélo. Le mode est aussi devenu complémentaire et d'usage régulier de la voiture. Elle est surtout privilégiée par les femmes, les jeunes et les personnes âgées. Enfin, l'usage du vélo est plus favorisé en termes d'âge mais plus masculin. Enfin, la pratique du vélo apparaît plus sensible aux saisons et au relief que la marche: elle est également plus répandue dans les communes denses et d'infrastructures dédiées.

En 2021, en moyenne, les Français effectuent environ trois déplacements locaux par jour (c'est-à-dire à moins de 50 km de leur domicile). Ils utilisent la marche comme mode de transport principal pour 23,3 % de leurs déplacements locaux et le vélo pour 2,8 %. En 2020, le mode de transport principal utilisé pour les déplacements locaux était la voiture (52,7 % en 2020). En comparaison avec la marche effectuée comme mode de transport secondaire au-delà de 5 minutes, elle est en fait utilisée pour 38,3 % des déplacements locaux. Les Français continuent de être le mode de transport principal pour 13,3 % de leurs déplacements. Lors de ces déplacements multivoies, la marche est combinée aux transports en commun dans 4 cas sur 10 et la voiture dans 2 cas sur 10. De manière générale, les trois quarts des déplacements effectués principalement en transport en commun sont effectués à moins de 5 minutes de leur domicile. Les Français ne marchent pas du tout (ou moins de 2 minutes) pour un peu plus de la moitié de leurs déplacements. Utilisés pour des déplacements de courte distance, la marche ne représente que 2,7 % des déplacements locaux de moins de 5 minutes, et le vélo 1,0 %. Les déplacements locaux à vélo représentent 2,3 % des déplacements effectués à pied sur une période de 2 jours.



résultats de l'enquête mobilité des personnes, qui permet de dégager et les profils favorables à l'adoption des modes de déplacement : ou vélo.

Consulter les données
 Ressources pour comprendre et transmettre <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021...>

Format :
 Données-data
Année :
 2021
Editeur :
 Ministère de la transition écologique